



Municipalité
Issoudun

Compte rendu

Rencontre du Comité de liaison de la municipalité d'Issoudun

Complexe iSoud1 Gravité Actions Sports

2 mai 2018 - 19h30

Membres présents :

Mme Annie Thériault, Mairesse d'Issoudun

M. Hubert Rousseau, propriétaire Complexe iSoud1 Actions Sports

M. Alain Garnier, résident

M. Pierre Bilodeau, résident

Mme Nadège Labrecque, résidente

M. Mathieu Forget, animateur

Mme Sylvie Lemay, coordonnatrice administrative, Municipalité d'Issoudun

Membres absents :

M. Jean-François Messier, Conseiller, Municipalité d'Issoudun

Mme Marie-Noëlle Bélanger, résidente

1- Mot de bienvenue de l'animateur

M. Forget remercie la présence de tous, valide les points à l'ordre du jour et offre la possibilité d'en faire l'ajout. Aucun point n'est ajouté. Présentation de la division du comité. Celui-ci, veut en devenir, un groupe axé sur la confiance. L'animateur explique que les rencontres doivent être basées sur des échanges constructifs et respectueux.

2- Mot de bienvenue de la Mairesse

Mme Thériault salue le groupe, explique ses attentes envers le comité. De son côté, elle espère avoir la meilleure cohabitation possible entre le promoteur et les citoyens avec de belles retombées positives tout en suivant les recommandations de la compagnie Englobe.

3- Présentation des participants ainsi qu'un tour de table sur les attentes de chacun

M. Pierre Bilodeau, de nouveau résident d'Issoudun après plusieurs années

d'absences, connaît bien le territoire et ait de nouveau, résident depuis un an et demi.

M. Hubert Rousseau, promoteur Complexe iSoud1 Actions Sport et consultant chez JL Leclerc. M. Rousseau explique que son but est de promouvoir le sport tout en cohabitant avec l'entourage. Il souhaite un bon dialogue, une belle attitude et est motivé à travailler en collaboration avec les autres. Assure que des gens responsables seront présents sur le site lorsque celui-ci sera absent.

M. Nadège Labrecque, résidente d'Issoudun depuis 12 ans. Mme Labrecque explique que c'est la tranquillité qui l'a attirée à s'installer à Issoudun, elle exprime aussi qu'elle se sent comme si elle s'était fait voler cette tranquillité depuis la venue du site de motocross. Elle observe aussi un changement au niveau du comportement de ses chevaux, ces derniers semblent plus nerveux.

M. Alain Garnier, résident d'Issoudun. M. Garnier exprime qu'il n'a rien contre le site de motocross en tant que tel, mais que cette activité a des impacts sur sa tranquillité et sa retraite. Il espère que le bruit sera diminué.

Mme Sylvie Lemay, coordonnatrice administrative. Explique son rôle et ses fonctions à la municipalité ainsi qu'au sein du comité. Elle sera présente en tant qu'observatrice et pour prendre des notes et comme référence au niveau de la réglementation.

4- Présentation et adoption des règles de fonctionnement du comité

M. Forget explique l'utilité du formulaire profil changement de délégué au comité de liaison, si un membre le désire, une autre personne peut le représenter en cas d'absence pour ensuite lui faire un suivi. Ceci n'est pas obligatoire.

L'animateur fait la lecture du mandat du comité :

La mise en place du Comité de liaison découle de la volonté de la municipalité d'Issoudun d'améliorer ses communications et échanges avec la collectivité et de se doter d'un mécanisme d'information et d'échanges avec celle-ci. Cette initiative se traduit par une proposition de dialogue et de collaboration avec la collectivité ce qui permettra de développer une confiance mutuelle et par le fait même, d'améliorer les pratiques de l'entreprise iSoud1 Gravité Actions Sports.

Prenant appui sur une meilleure compréhension mutuelle, cette approche vise à faciliter la communication relative aux impacts inhérents à ses activités, sur les mesures de prévention et d'urgence, de même que sur les projets en développement. En améliorant aussi la diffusion de l'information et en la rendant plus accessible, la municipalité d'Issoudun veut démontrer son intérêt à établir avec la communauté des liens, basés sur le respect et la confiance.

Suite à la lecture du mandat de la mise en place du comité, l'animateur demande si ce dernier est clair pour tous. M. Garnier propose de remplacer le mot risque par *impacts* au deuxième paragraphe ce qui est accepté par l'ensemble des participants du comité.

L'animateur explique les objectifs du comité, il fait par la suite la lecture des engagements de l'entreprise iSoud1 Gravité Actions Sports pour soutenir le bon fonctionnement du comité. M. Rousseau confirme que cela lui convient. M. Forget fait ensuite la lecture des règles de fonctionnement, à la suite de cette dernière, le comité convient à ce que le compte rendu soit envoyé à chaque membre du comité, qu'il soit mis sur le site internet de la municipalité et qu'un résumé soit publié dans le journal municipal l'Issoudunois.

M. Forget demande aux membres s'ils ont des questions. M. Garnier suggère un changement au troisième picot de la page deux en ajoutant à la fin : *ou des mesures prises lors des recommandations*. La proposition a été acceptée par l'ensemble des membres du comité.

5- Présentation des activités de l'entreprise iSoud1 Gravité Actions Sports

M. Rousseau fait un historique et un portrait global de sa vision et ses projets à venir. M. Rousseau raconte que vers la fin des années 80, le motocross était toléré un peu partout, l'encadrement était à peu près inexistant.

Cependant, quelques personnes, cultivateurs et citoyens éprouvaient leur mécontentement. M. Rousseau a vu l'intérêt de réunir tous les adeptes de motocross à un seul endroit. En ouvrant un parc, il minimisait l'impact de tous ses inconvénients ce qui faisait l'affaire de tous. Les adeptes du sport pouvaient en profiter, et ce, dans un environnement sécuritaire. M. Rousseau est d'ailleurs très fier d'être le seul endroit à ne pas avoir eu besoin des services ambulanciers cette année.

M. Rousseau explique que le motocross est un sport qui est stagnant et qu'il est difficile de se renouveler, ce qu'il l'a amené à se diriger vers un centre multisports, il a donc comme projet d'embellir le site, les gens pourront aussi bénéficier de trois pistes de BMX, du vélo de sentier, d'un lac muni d'une Tyrolienne et d'une piste d'hébertisme. Son but est d'attirer une clientèle familiale.

Madame Labrecque demande s'il y a une piste de BMX en fonction et M. Rousseau répond par l'affirmative et fait constater au comité que l'information est méconnue au sein des citoyens d'Issoudun et que, dû au contexte la publicité semble négative.

Ses projets à court terme sont de compléter le sentier d'hiver, organiser des courses de chiens avec leur propriétaire, ajouter des pistes de BMX en ayant la possibilité d'accueillir un camp de jour, ériger un mur pour le son. Son objectif est aussi de rester à l'affût de la réglementation et la sécurité des lieux.

L'animateur demande au promoteur s'il a des projets d'expansion et demande un bilan au niveau de l'achalandage l'été dernier. M. Rousseau ne prévoit pas d'expansion. Il y a eu un bel achalandage, le seul point négatif est l'horaire quelque peu restreint. Enfin il déplore que la population locale soit aussi réticente à fréquenter le site.

Mme Labrecque souligne que les mois de mai et juin ont été les pires mois au niveau du bruit. Mme Thériault répond que les causes peuvent être reliées aux

vents et au taux d'humidité et fait référence à l'étude sur le bruit. Selon M. Garnier, la pire période au niveau du bruit fut à l'automne 2016. M. Rousseau confirme que depuis ce temps, plus de contrôles ont été ajoutés afin de minimiser le bruit des motos.

Mme Labrecque questionne M. Rousseau à savoir si le projet à l'époque avait été présenté au conseil comme Centre multifonctionnel ou comme un site de motocross. M. Rousseau confirme que c'était comme site de motocross avec un centre multifonctionnel. Seulement un centre multifonctionnel n'aurait pas été rentable. Mme Thériault ajoute qu'il était clair pour le conseil et pour elle que c'était un site de motocross, qu'il y aurait des activités par la suite et que l'horaire y était clairement inscrit.

M. Forget demande quelle est la capacité idéale de motos sur le site. M. Rousseau répond que lorsqu'il y a 80 motos sur le site durant la fin de semaine, c'est une belle journée. Habituellement, il peut y avoir entre 20 et 30 motos (en semaine), exceptionnellement 40 (proche d'une compétition). S'il y a par exemple 30 motos, le groupe est divisé en deux. Les groupes ne sont jamais tous en même temps.

En conclusion M. Rousseau affirme qu'à partir du mois de juillet, l'achalandage du site a atteint sa vitesse de croisière et qu'il n'avait pas l'intention d'accroître significativement l'achalandage du site par rapport à 2017. Afin d'avoir tout le même portrait, le comité est invité à aller visiter le site de motocross avant la prochaine rencontre.

6- Bref retour sur les conclusions du rapport d'étude d'impact sonore d'Englobe

L'animateur reprend les conclusions du rapport d'étude d'impact p. 15 à 23.

7- Proposition et validation des sujets qui seront abordés et lors des prochaines rencontres

- a. *Présentation du projet du mur-écran par l'opérateur du site iSoud1 Gravité Actions Sports et de son consultant*

Tout dépend de l'avancement de la demande du certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement MDDELCC, M. Forget s'occupe de faire le suivi auprès du comité. M. Garnier s'informe de l'obtention d'un sonomètre et M. Forget demandera aux spécialistes d'Englobe la possibilité de calibrer le sonomètre obtenu par les citoyens.

- b. Mise en place d'un processus d'observation et de suivi des nuisances dans le voisinage affecté. De plus un processus de Gestion des plaintes sera mis en place, mais afin de rendre le terme plus positif le comité opte plutôt pour un processus d'amélioration continu. Le comité recevra des propositions de M. Forget et chaque participant est invité à y réfléchir de leur côté.

- c. Présentation d'un programme d'amélioration pour la saison 2018 par l'opérateur iSoud1 Gravité Actions Sports. M. Rousseau fera la présentation d'un programme d'amélioration

8- Date de la prochaine rencontre

11 juin 2018, 19h30 à la salle du conseil situé au 268, rue Principale à Issoudun
Une visite du site est prévue le 5 juin si la température le permet.

Fin de la réunion : 21h30